

L'éducation à la citoyenneté

La formation des délégués

(Collège)

13 h 20 – 13 h 30 :

Accueil et présentation de la formation

13 h 35 – 14 h 10 : ACTIVITE 1

Se définir avec le photo-langage

le délégué, c'est ? Le délégué, ce n'est pas ?

14 h 15 – 15 h 05 : ACTIVITE 2

Définir le rôle de l'élève délégué

15 h 10 – 16 h 40 : ACTIVITE 3

Le conseil de classe.

16 h 40 – 17 h 30 :

Distribution du livret du délégué

Agenda des dates importantes à venir

Goûter